



Lettre de l'APDEN Lyon

– Mai 2017

Edito

Cher(e)s adhérents,

Jeudi 30 mars, notre circulaire de mission est enfin parue au Bulletin officiel !

31 ANS, c'est donc le temps qu'il aura fallu pour avoir un texte de référence qui corresponde davantage à l'évolution de notre métier et à certaines de nos attentes (Lire notre analyse).

A cet égard, le travail d'analyse du bureau national enrichi des remarques et réflexions des APDEN académiques, les multiples rencontres avec l'institution et les contacts étroits avec les syndicats ont permis de porter haut les ambitions des professeurs documentalistes¹.

Ainsi, cette nouvelle circulaire si elle n'est pas parfaite, donne la première place (axe n°1 sur les trois que compte la circulaire) à la mission enseignante du professeur-documentaliste.

C'est un combat de longue date que mènent la profession, et l'APDEN (Ex FADBEN) tout particulièrement ! Il faut donc se réjouir de cette avancée notable !

Cependant, loin de tout triomphalisme, il faut rester vigilant !

Qui d'autre qu'une association professionnelle peut assurer ce rôle ?

En l'absence d'une inspection spécifique, c'est en tout cas, l'assurance de pouvoir défendre notre métier dans sa diversité ; c'est le travail

que l'APDEN mène pour un juste équilibre entre nos missions : pédagogie, gestion et ouverture culturelle².

C'est aussi le travail patient au niveau local pour faire entendre notre cause auprès de nos inspecteurs, des chefs d'établissement mais également proposer des formations, des temps d'échanges, des découvertes de partenaires avec lesquels imaginer et construire de nouveaux projets³.

A cet égard, notre participation au groupe ressources en documentation nous permet cette année de collaborer au thème retenu pour la journée académique des professeurs documentalistes : « L'évaluation de l'information par les élèves : évaluer pour publier, publier pour évaluer ».

Cette journée aura lieu le jeudi 1er juin 2017 à l'université Lyon 3 (Site Manufacture des Tabacs).

Adhérer, c'est encore suivre et même contribuer à la nécessaire réflexion professionnelle⁴.

Nous espérons vous compter nombreux !

Isabelle Boutigny, présidente de l'APDEN Lyon

¹ Cf Analyses du BN

² cf. Les orientations nationales

³ Un rappel des actions menées en 2016 par l'APDEN Lyon

⁴ Médiadoc, wikinotions

Les orientations nationales

AXE

1

AFFIRMER L'IDENTITÉ ENSEIGNANTE DES PROFESSEURS DOCUMENTALISTES
DANS LE RESPECT DE L'ÉQUILIBRE DES AXES DE MISSIONS.

FAVORISER L'APPROPRIATION DES TRAVAUX DIDACTIQUES DE LA FÉDÉRATION PAR LES PROFESSEURS DOCUMENTALISTES

A travers ses différentes publications et travaux de réflexion (revue *Mediadoc*, *Wikinotions Infodoc*, publications sur le curriculum en information-documentation, congrès), l'A.P.D.E.N. participe à la formation des professeurs documentalistes et à la réflexion sur leurs pratiques pédagogiques. Elle suit avec attention les apports théoriques et scientifiques des universitaires et les expérimentations de collègues de terrain. Le Bureau National répond également, dans toute la mesure de ses moyens, aux demandes d'intervention lors d'événements professionnels académiques. Il entretient enfin des relations régulières avec les ESPE, les travaux didactiques de la Fédération constituant des supports de travail et de réflexion pour les étudiants.

MILITER POUR LA PRISE EN COMPTE DE NOTRE CONCEPTION DU MÉTIER DANS LES DIFFÉRENTS CADRES INSTITUTIONNELS

Dans le contexte de rédaction d'une nouvelle circulaire de mission, l'A.P.D.E.N. est allée, en 2016, à la rencontre de nombreux interlocuteurs institutionnels afin d'affirmer l'identité enseignante du professeur documentaliste, comme principe directeur assurant la cohérence d'ensemble de ses trois axes de mission, au sein d'un équilibre à garantir. 2017 s'inscrit dans cette continuité : une attention particulière est portée aux projets soumis par le Ministère de l'Éducation nationale, jusqu'à l'éventuelle adoption d'une nouvelle circulaire de mission. Au-delà de cette actualité immédiate, nous poursuivons les échanges avec les syndicats et les interlocuteurs institutionnels afin d'appuyer la nécessité d'une prise en compte de notre mission d'enseignement ; celle-ci passe par des revendications précises : création de l'agrégation en information-documentation, mise en place d'une inspection spécifique, recrutements en fonction du nombre d'élèves dans les établissements, application du décret sur les obligations réglementaires de service, refus de l'inscription de notre mandat pédagogique dans une politique documentaire soumise au vote du Conseil d'administration. L'association se propose enfin de questionner le rôle spécifique du lieu CDI dans l'EPLE, sur des bases respectueuses des différents axes de mission des professeurs documentalistes, afin d'élaborer des propositions constructives à ce sujet.

PROMOUVOIR CE POSITIONNEMENT AUPRES DES INTERLOCUTEURS ET PARTENAIRES DE LA PROFESSION, Y COMPRIS EN INTER-ASSOCIATION ET À L'INTERNATIONAL

L'A.P.D.E.N. promeut un équilibre entre les axes de mission du professeur documentaliste (enseignement, gestion du système d'information, promotion de la lecture et participation à l'ouverture culturelle), dans une logique de complémentarité à laquelle l'identité enseignante donne sens et valeur. Dans ce cadre, nous poursuivons la collaboration avec deux revues professionnelles : *L'École des Lettres*, qui relaie les actions de promotion de la lecture et de l'écriture menées par des adhérents des A.P.D.E.N. académiques, et la *Nouvelle Revue Pédagogique collège*, dont la rubrique *Lire au CDI* est confiée au Bureau National. Nous approfondissons également les réflexions conjointes avec d'autres associations professionnelles du monde des bibliothèques et de la documentation : l'IABD (Inter-association archives bibliothèques documentation) au niveau national, et l'IFLA (*International Federation of Library Associations and Institutions*) au niveau international. Nous engageons enfin une politique volontaire de développement des relations avec les associations disciplinaires d'enseignants, et les Fédérations de parents d'élèves.

CLARIFIER LES RÉFÉRENCES ÉPISTÉMOLOGIQUES DE LA PROFESSION

L'A.P.D.E.N. poursuit son travail de réflexion sur les contenus d'enseignement du professeur documentaliste, en se donnant pour tâche de participer à la clarification des références épistémologiques de la profession. Ce sera l'un des enjeux de la préparation du prochain congrès national de l'association en 2019. Dans la continuité de l'objectif de formation engagé, la revue *Mediadoc* approfondit parallèlement le questionnement sur les savoirs et les pratiques professionnelles des professeurs documentalistes.

DÉFINIR L'ARTICULATION ENTRE L'INFORMATION-DOCUMENTATION ET L'E.M.I.

Travail engagé avec la parution des programmes, le relevé des savoirs de l'information-documentation est poursuivi et mis en lien avec leur imbrication dans les champs disciplinaires et dans l'EMI. Cet inventaire tient compte des pratiques sociales des élèves, dans une construction fondée sur les approches didactiques caractéristiques des professeurs documentalistes. Il interroge par ailleurs le caractère transversal supposé des apprentissages info-documentaires, et ses conséquences sur la mise en œuvre d'un enseignement-apprentissage spécifique au professeur documentaliste, entre approche par les savoirs et-ou par les compétences.

QUESTIONNER LA RÉALITÉ DE L'E.M.I. SUR LE TERRAIN

De par sa nouveauté, ce qu'elle recouvre en termes de contenus et l'approche transversale qui la détermine, l'EMI est diversement perçue et mise en œuvre dans les EPLE, au risque de générer des confusions, notamment épistémologiques, avec l'information-documentation. Dans ce contexte, l'A.P.D.E.N. souhaite pouvoir rapidement solliciter les professionnels afin de dégager des indicateurs à partir desquels proposer une première vue d'ensemble sur la réception qui est faite de l'EMI, par les différents acteurs concernés par sa mise en œuvre, dans les établissements.

RENFORCER LA MUTUALISATION AU SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE ET SOUTENIR L'ACTION DES BUREAUX ACADÉMIQUES

L'A.P.D.E.N. entend renforcer la mutualisation entre les membres de la Fédération ; cette dynamique, déjà mise en œuvre via les listes de diffusion *InterAPDEN* et *AgorAPDEN*, s'enrichit en 2017 d'un projet d'espace numérique partagé entre les bureaux associatifs locaux, visant à permettre la mise en commun d'idées et de supports au service de la vie associative. La Fédération utilise enfin tous les canaux de communication dont elle dispose pour relayer les actions et initiatives des bureaux académiques, notamment les journées professionnelles académiques, au sein desquelles le Bureau National peut intervenir, dans toute la mesure de ses moyens, à la demande des bureaux associatifs locaux.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU MAILLAGE ASSOCIATIF DANS LES ACADÉMIES

Dans un contexte global où l'engagement individuel n'est plus une évidence, nous prenons acte d'une disparité de plus en plus marquée de la dynamique associative sur le territoire. L'A.P.D.E.N. se donne donc pour priorité d'étendre le maillage associatif de la Fédération dans toutes les académies, au moyen d'actions complémentaires : amplifier la communication directe auprès des collègues exerçant dans des académies sans association locale, soutenir les bureaux académiques fragiles sur des dossiers administratifs et comptables, encourager l'entraide entre bureaux académiques et avec les associations locales fédérées à l'ANDEP (Association des professeurs documentalistes de l'enseignement privé), soutenir toute démarche individuelle ou collective de création de réseaux associatifs, promouvoir la revue *Mediadoc* dans les bibliothèques des ESPE.

PROLONGER L'ACTION ASSOCIATIVE À L'INTERNATIONAL

L'A.P.D.E.N. porte haut sa conception du métier au niveau mondial, parmi des bibliothécaires scolaires aux statuts et aux rôles très différents d'un pays à l'autre. Afin de permettre à ces collègues d'adhérer à l'association s'ils le souhaitent, une réflexion sur une modification dans les statuts associatifs est prévue. L'A.P.D.E.N. s'appuiera dans ce cadre sur les réseaux de l'IFLA, de l'IASL, l'ENSIL et de la Mission laïque française.

Le bureau académique : organigramme

Présidence : Isabelle Boutigny

Trésorerie : Patricia Gaillard

Secrétariat : Fabienne Scherrer et Fanny
Manaudou

Contact adhésion : Patricia Gaillard

Membres du bureau : Florian Reynaud,
Magali Bon, Guillaume Pillet et Valérie Glass
(membre du bureau national)

La nouvelle circulaire... des avancées mais beaucoup de contradictions

Si cette nouvelle circulaire présente des avancées indéniables pour la profession, il s'agit toutefois de ne pas baisser la garde ! Beaucoup de points, en effet, restent (volontairement?) flous ! Pour preuve, les interrogations qui traversent les listes de diffusion et autres réseaux professionnels et les interprétations qui se sont confrontées, voire opposées, depuis jeudi 30 mars, date de sa parution au BO.

Sur le versant positif, la reconnaissance du rôle pédagogique du professeur documentaliste dès le préambule, la mention de notre rôle d'enseignant et le rappel du décret de 2013 sur ORS qui nous met à parité avec les autres certifiés ou encore la référence claire à notre expertise en information-documentation.

Néanmoins, certains éléments infléchissent la première lecture favorable de ce texte.

Si notre rôle pédagogique est réaffirmé, pourquoi mentionner les « compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation et passer sous silence

les « compétences à tous les professeurs » (P1- P5)? Est-ce nous dénier finalement la capacité à évaluer les savoirs que nous transmettons aux élèves?

Si nous «pouvons» enseigner et décompter nos heures comme tout professeur, pourquoi limiter notre action par la mention «dans le respect nécessaire du bon fonctionnement du CDI » ? Est-ce nous renvoyer une fois encore aux tractations difficiles avec le chef d'établissement et la vie scolaire.

Pourquoi enfin, faire entrer la «formation des élèves à la culture informationnelle » dans la politique documentaire et faire «dépendre » ainsi notre travail pédagogique de la validation du Conseil d'administration....?

Beaucoup de questions donc, sur lesquelles L'APDEN restera vigilante afin que les lectures administrative et professionnelle puissent s'harmoniser. Notre prochain rendez-vous avec nos IPR sera à cet égard, l'occasion de travailler à éclaircir ces éléments et quelques autres tout aussi problématiques...

L'association reste plus que jamais à votre écoute et souhaite pouvoir recueillir vos remarques et avis afin de mieux défendre notre métier.

Pour nous joindre : <http://apden-lyon.fr/spip.php?page=contact>

ou sur notre boîte mail : lyon@apden.org

Wikinotions

Pour celles et ceux qui en ignoreraient encore l'existence, nous vous informons qu'il existe un outil précieux pour nous, professeur.e.s documentalistes, qui peut nous être fort utile dans la préparation de nos séances pédagogiques en information-documentation. Il s'agit du projet collaboratif WikiNotions piloté par l'APDEN.

Associant acteurs de terrain et chercheurs, ce projet vise à définir un ensemble de notions essentielles et à mutualiser les pistes pédagogiques en lien avec ces notions. L'ensemble du projet vise à préciser le contenu d'un enseignement en information-documentation.

Ce qui est particulièrement intéressant dans le WikiNotions, c'est qu'il présente des définitions de notions pour un public scolaire. « Ce n'est pas une définition de dictionnaire. Ce n'est pas non plus une définition savante ou scientifique. »

Chaque notion est définie dans deux niveaux de formulation : débutant et avancé. En effet, « tout apprentissage ne peut se concevoir que dans une perspective de progressivité et d'approfondissement. Une même notion sera ainsi abordée à des niveaux différents tout au long du cursus des élèves. »

Pour chaque notion, sont donnés une liste d'exemples et de contre-exemples. « Ils sont très importants dans la mesure où ils concrétisent les « objets » désignés par la notion et permettent l'entrée dans l'abstraction. »

Enfin, pour chaque notion, des liens vers des séquences pédagogiques sont proposés en bas de page.

Bref, si vous n'utilisez pas encore le WikiNotions, nous ne pouvons que vous encourager à le faire (voire à l'enrichir de vos contributions !). Voici l'adresse : <http://apden.org/wikinotions/index.php?title=Accueil>

Mediadoc nouvelle formule

Être adhérent(e) de l'APDEN, c'est aussi recevoir deux fois par an notre revue professionnelle MEDIADOC. Nourrie des recherches scientifiques (enseignants-chercheurs, formateurs, doctorants) qui participent des domaines de l'éducation et des sciences de l'information et de la communication, elle s'appuie également sur les savoirs et les pratiques des professeurs documentalistes.



A ce titre et afin de mieux répondre aux problématiques du métier, la revue MEDIADOC inaugure un nouveau format. Outre le principe du dossier thématique qui associe la contribution d'un scientifique, d'un formateur et d'un professionnel, plusieurs sujets différents seront désormais traités dans une nouvelle rubrique, « Varia ». Dans le même esprit, la rubrique « Ailleurs »

s'attachera à approfondir la situation des professeurs documentalistes dans d'autres contextes internationaux.

Enfin, le comité éditorial sous la responsabilité de Gildas Dimier a lancé un appel à contribution permanent dont chacun peut se saisir pour enrichir la revue.

Vos propositions de contributions sont à envoyer, durant toute l'année, à Gildas Dimier (gildasdimier@hotmail.com). Relatant une expérimentation concrète, elles feront l'objet d'un traitement éditorial. Les articles peuvent faire l'objet d'un résumé préalable (3000 signes espace compris).

Pour plus d'information :
<http://www.apden.org/Revue-professionnelle-Mediadoc.html>

Pour mémoire, nos derniers numéros :

- N°17: Les communs de la connaissance.
- N°16: Regards sur l'international
- N°15: Les savoirs info-documentaires des élèves - état des lieux et propositions
- N°14: Vous avez dit "Libertés" ?
- N°13: Identité numérique et apprentissages info-documentaires
- N°12: L'EMI, enseignement de spécialité du professeur documentaliste (vol. 2 : Perspectives)
- N°11: EMI et enseignement info-documentaire (vol. 1 : Etat des lieux)
- N°10: Pour un curriculum en information documentation.

Pour Enrichir sa Réflexion et sa Pratique Professionnelles

Compte-rendu de l'assemblée générale à la maison des Mathématiques

Cette année, nous sommes reçus à la Maison des Mathématiques et de l'informatique. 1 place de l'École - 69007 Lyon

12 personnes sont présentes pour cette rencontre dont le thème était «Le professeur documentaliste dans la réforme, bilan d'étape».

Après un tour de table qui permet à chacun de se présenter et de s'exprimer sur la profession, plusieurs points saillants apparaissent:

- Nombre d'actions qui étaient menées dans les établissements par le professeur documentaliste en collaboration avec les collègues de discipline sont perdues du fait de la nouvelle organisation.

- Difficulté voire impossibilité pour le professeur documentaliste de trouver sa place dans les nouveaux dispositifs (EPI..) en qu'acteur à part entière. Tout au plus une participation lui est-elle demandée (« soutien », appui »...), mais la construction didactique et pédagogique des EPI se fait sans le professeur documentaliste.

- Difficulté à nouer des collaborations avec les collègues de discipline qui invoquent la perte d'heures à l'emploi du temps de leur discipline.

- Pas de prise en compte de notre « expertise » pour l'EMI.

- Les apprentissages info-documentaires sont effectifs en 6e pour beaucoup de professeurs

documentalistes présents. En revanche, pour certains, ces heures sont prises sur les heures d'étude ou lors de l'absence d'un enseignant. Sentiment de bricolage.

- Situation très inégalitaire dans la prise en compte du temps pédagogique (séance) des professeurs documentalistes. Certains ont jusqu'à 5 heures payées, d'autres peuvent récupérer une partie du temps effectué (arrangement avec le chef d'établissement), la majorité des personnes présentes se sont vues opposer une fin de non recevoir.

- Beaucoup de professeurs documentalistes rencontrent des difficultés pour être intégrés d'office dans les outils d'évaluation des établissements (pronote...).

- Négociations parfois âpres avec les chefs d'établissement pour obtenir une visibilité en tant qu'enseignant.

Les sujets abordés ensuite :

- La possibilité pour l'association de proposer des formations : demande à faire auprès de Mme Sapet-Reverdy, IPR référent Documentation.

- Le suivi du dossier SNPDEN : Finaliser le document de cadrage du métier

- La circulaire élaborée par la profession : axes de missions et contenus.

- La participation au colloque «Cultures numériques, éducation aux médias et à l'information » du 9 et 10 janvier 2017.

A la découverte de la maison de mathématiques et de l'informatique

C'est un lieu unique en France. Elle propose un large spectre d'activités, tous publics, basé sur une approche ludique et pédagogique des sciences.

Carte d'identité

Créée en 2012, sous l'impulsion d'Étienne Ghys et Vincent Borrelli, son

Premier directeur, la MMI commence par intervenir dans les établissements scolaires de l'académie du Rhône avant d'ouvrir ses portes en mars 2014 grâce au soutien de l'ENS de Lyon.

450 m² dédiés à la diffusion de la culture mathématique et informatique sont implantés au cœur du campus scientifique de l'ENS de Lyon. La MMI occupe une place de choix, à l'interface des publics qu'elle compte faire interagir : chercheurs, étudiants, écoliers, citoyens.

Sa particularité est d'être animée par des enseignants-chercheurs, avec l'appui de nombreux partenaires de la médiation du territoire lyonnais, qu'elle fédère.

Les animations proposées par la MMI sont gratuites.

En chiffres :

20 000 heures de face à face avec les scolaires et le grand public en 2014

150 classes reçoivent les ateliers Math@Lyon par an, soit près de 5 000 élèves du primaire au secondaire

En 9 mots clés :

Questionner > explorer > s'approprier > douter > supposer > créer > comprendre > s'émerveiller > partager

Catalogues des activités MMI 2016-2017

Exposition Magimagique année 2016/2017

<http://mmi-lyon.fr/wp-content/uploads/2016/11/catalogue-MMI2016-2017-ENSEIGNANTS-VD-web.pdf>

Journée du 1^{er} juin 2017

L'association des professeurs documentalistes de l'Education nationale, APDEN Lyon, organise en collaboration avec l'inspection académique en charge de la Documentation, l'ARDEP et le Réseau Canopé, à travers le groupe ressource de Documentation, la

Journée académique 2017 des professeurs documentalistes, le 1er juin 2017 à Lyon.

A partir d'une proposition initiale de l'APDEN Lyon sur l'évaluation de l'information et la publication collaborative, nous avons ainsi choisi d'opter pour une journée académique

conjointe, à l'initiative de l'Inspection académique.

« L'élève et l'information : publier pour évaluer, évaluer pour publier ». L'intitulé de cette journée résume la problématique qui devra permettre, par des apports théoriques et pratiques, de questionner la notion d'évaluation de l'information, et les notions qui y sont associées de pertinence, d'autorité, de crédibilité, ou encore de quantité, de qualité et de manière documentaire. Gilles Sahut, formateur à l'ESPE de Toulouse, docteur en SIC, présentera dans ce cadre ses travaux de recherche sur cette question.

Cette approche suppose un questionnement didactique et pédagogique nouveau sur l'évaluation de l'information, que l'on peut associer étroitement aux connaissances relatives à la publication et à l'acte de publication, dans le contexte scolaire notamment. L'évaluation de l'information est

un sujet d'étude dans la consultation de sites web, par exemple d'encyclopédies collaboratives comme Vikidia et Wikipédia. Ces deux encyclopédies engagent également le développement de connaissances multiples sur la notion de publication, avec des actions de vérification, de correction, d'enrichissement.

Rendez vous donc le 1er juin, de 9h à 16h, pour cette journée académique, à inscrire dès maintenant dans vos agendas avant convocation officielle. De plus amples informations seront prochainement données, sur le site de l'APDEN Lyon et sur le site académique EspaceDoc, que ce soit pour le déroulement de la journée ou pour les modalités d'inscription, officielles, pour participer à cette journée.

1er JUIN 2017
Journée académique des professeur-e-s documentalistes

Invités :
- Gilles Sahut
Formateur en documentation à l'ESPE de Toulouse, auteur en 2016, avec André Tricot et Julie Lemarié, de "Le document : communication et mémoire"
- Mathias Damour
Fondateur de l'encyclopédie Vikidia

L'élève et l'information : publier pour évaluer, évaluer pour publier

Université Lyon 3 (site Manufacture des tabacs)

académie de LYON
RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

CANOPÉ
LE RÉSEAU DE CRÉATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

CLEMI
Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

APDEN. LYON
Association pour le Développement de l'Éducation aux Médias et à l'Information

Compte-rendu de la réunion PNF (plan national de formation)

Les 9, 10 et 11 janvier 2017 s'est tenue la conférence nationale « Cultures numériques, éducation aux médias et à l'information » à l'Ifé-ENS de Lyon dans le cadre du PNF (Plan national de formation). Celle-ci fait suite à la première conférence sur le même sujet qui avait eu lieu les 21 et 22 mai 2013 également à l'ENS Lyon. Cette deuxième conférence avait pour objectifs « de faire le point des pratiques pédagogiques et des recherches engagées dans ces différents champs depuis la loi de Refondation de l'école du 8 juillet 2013, ainsi que de rendre visibles les dispositifs existants qui peuvent être mobilisés dans le cadre scolaire⁵. »

Cette conférence n'était pas uniquement destinée aux professeurs documentalistes et chaque académie a envoyé de représentants, notamment des IAN. Dans l'académie de Lyon les professeurs documentalistes ont été invités à participer à ce PNF.

On doit reconnaître que, dans l'académie de Lyon, certains professeurs documentalistes ont été invités à participer à ce PNF. Mais il a été très compliqué pour le professeur documentaliste lambda de participer à ce qui s'annonçait comme la poursuite de la réflexion entamée de manière prometteuse quatre ans auparavant, à l'époque où les professeurs documentalistes ne s'étaient pas encore fait confisquer leurs contenus de formation. La liste

des revirements de communication a été longue. Dans un premier temps, les convocations ont été réservées aux seuls référents numériques de l'académie. Quelques jours à peine avant la conférence, les professeurs documentalistes ont appris que les demandes individuelles d'inscription (hors du cadre annoncé) avaient été acceptées, avant que les personnes concernées ne découvrent (le vendredi pour le lundi) que, si des convocations avaient bien été envoyées, elles ne concernaient arbitrairement qu'une journée pour une conférence de deux jours. La complexité de ce parcours du combattant, a été à la mesure de la déception face à la pauvreté des contenus.

Conférences, tables rondes et ateliers faisaient partis du programme des journées des 9 et 10 janvier, le mercredi 11 étant consacré à un forum du numérique sur le thème « Les jeunes et l'information » et regroupant les partenaires de l'Ecole.

Ces deux journées ont consacré la transversalité de l'EMI, objet à se partager entre les différents enseignants, mais où le rôle du professeur documentaliste a été minoré. Cette conférence n'aura rien apporté d'innovant, en matière théorique ou pratique.